



# **ÉCOLE LE BON DÉPART**

# **UN CADRE CONVIVIAL POUR VOS ENFANTS**

Encadrement parascolaire avec le CFS

En collaboration avec l'O.N.E. et la direction de l'école



### Chers Parents.

Cette année 2022-2023 se termine et nous préparons activement la rentrée **2023-2024**. Nous souhaitions éclaircir certains points organisationnels pour débuter une **nouvelle année scolaire** de façon pro-active.

« **Les petits Gardons** » est la section interne du CFS Asbl qui s'occupe pleinement, sous la tutelle de **l'O.N.E.**, de la **gestion des garderies** et de leur suivi **administratif & financier**.

Il nous semblait important de scinder ces activités organisées dans l'école pour y apporter un meilleur suivi sur le terrain et en dehors. Nous distinguons donc les **garderies/études surveillées** des **activités parascolaires** qui nécessitent une **inscription à l'année** avec une **présence obligatoire** (théâtre, psychomotricité, etc...).

Une coordinatrice **Brigitte**, est présente sur place pour **assurer la gestion au quotidien** et restera votre **référente**. Nous avons également créé une adresse spécifique pour les garderies/études surveillées : garderie@lespetitsgardons.be.



## **MATERNELLE & PRIMAIRE**

Deux types d'activités sont organisées toute la semaine :

- DES ÉTUDES SURVEILLÉES (SAUF LE MERCREDI)
- DES ACTIVITÉS LIBRES ANIMÉES



« Les Petits Gardons » est une organisation différente du CFS. Nous travaillons en collaboration avec l'O.N.E. et la commune de Walhain pour offrir aux élèves de l'Ecole une garderie de qualité.



# **ÉTUDES SURVEILLÉES & ACTIVITÉS LIBRES ANIMÉES**

Les **études surveillées** sont organisées à partir de la troisième primaire. Tous les enfants sont réunis en plusieurs classes pour faire leurs devoirs, petits travaux ou, le cas échéant, réaliser une activité dans le calme. L'élève travaille donc de manière autonome. Les parents peuvent venir chercher les enfants à l'heure qui leur convient.

Pour les **activités libres animées**, les enfants sont accueillis dans un cadre convivial sur base d'un **projet pédagogique** approuvé par **l'O.N.E.** mettant l'accent sur leur bien-être et leur épanouissement, en leur proposant des activités diverses et adaptées (facturation mensuelle via le badging). Ces activités libres se déroulent un maximum en extérieur. En cas de mauvais temps les élèves sont redirigés vers une **classe adaptée**. Les encadrants suivent régulièrement des formations auprès de l'O.N.E.

LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI				
HORAIRE	PRIX	PAR HEURE	MODALITÉ DE PAIEMENT	
07h00 - 07h30	Forfait : 0,8€		Facture/mois	
07h30 - 08h00	Forfait : 0,9€		Facture/mois	
15h20 - 16h00	Gratuit	Gratuit		
16h00 - 17h00	0,045€/min	2,7€/h	Facture/mois	
17h00 - 18h00*	0,03€/min	1,8€/h	Facture/mois	

MERCREDI				
HORAIRE	PAR MINUTE	PAR HEURE	MODALITÉ DE PAIEMENT	
07h00 - 07h30	Forfait : 0,8€		Facture/mois	
07h30 - 08h00	Forfait : 0,9€		Facture/mois	
12h10 - 12h30	Gratuit	Gratuit		
12h30 - 14h30	0,031€/min	1,86€/h	Facture/mois	
14h30 - 15h30	0,023€/min	1,38€/h	Facture/mois	
15h30 - 18h00*	0,027€/min	1,62€/h	Facture/mois	

<sup>\*</sup>Pour tout dépassement après 18h00, un forfait de 5€ vous sera compté.

Chaque élève doit se munir de son **badge\*** pour continuer à assurer les temps de garderie à la minute. Ces garderies concernent les matinées et après les cours pour l'école primaire et maternelle.

Toutes les factures vous sont envoyées par mail chaque début de mois suivant.

Si vous ne recevez pas correctement nos envois, veuillez nous communiquer une adresse mail correcte pour votre bon suivi.

<u>Remarque</u>: Attention le badge est à garder d'année en année si vous ne voulez pas qu'il soit refacturé. Activation du badge pour un <u>nouvel élève</u>: 1€. <u>Badge perdu pour tous les élèves</u>: 5€

<sup>\*</sup> Pour les familles séparées, vous pouvez demander 2 badges distincts et de couleurs différentes (1,5€/badge) pour faciliter le badging et la bonne facturation aux parents concernés.

#### **ATTESTATIONS FISCALES:**

« Les Petits Gardons » s'engage à mettre à disposition vos attestations fiscales liées aux garderies.

## **REMARQUE:**

Une **fiche santé** est disponible sur votre plateforme **MyCFS**. Afin de veiller au mieux à la sécurité des enfants, nous vous demandons de la remplir de manière complète au plus vite.

### **RESPONSABILITÉ:**

- Les enfants sont sous la responsabilité des animateurs jusqu'à la reprise par les parents
- L'assurance est comprise dans le prix de l'inscription. En cas d'accident durant les temps d'accueil, les frais médicaux sont pris en charge. La compagnie intervient à la condition que les frais médicaux soient supérieurs à 25€ (décompte mutuelle déduit). Les dégâts occasionnés aux lunettes ne sont pas couverts.
  - Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Nous vous souhaitons une belle rentrée 2023-2024!



La section du CFS qui prend soin de vos garderies